



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur Marc - Isabelle STUKKENS - MEIS demeurant Rue Edouard Gersis 45/3 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre.

Le terrain concerné est situé **Rue Saint-Roch, 16** à **5530 Godinne** et cadastré **division 4, section B n°327B4**.

Le projet est de type : **Rénovation et extension d'une habitation unifamiliale**, et présente les caractéristiques suivantes :

La construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

L'annonce de projet est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-2 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale, service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR du lundi au vendredi, de 8h à 12h, le mercredi également de 13h à 15h.

Le dossier peut être consulté en dehors de ces heures exclusivement sur RDV pris 48h à l'avance.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mr Gilles GUEULETTE, conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, (téléphone : 082/610.327. - mail : urbanisme@yvoir.be).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19/04/2024 au 03/05/2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale, service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR ;
- par télécopie au numéro : 082/610.311.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@yvoir.be
- remises au service Urbanisme dont le bureau se trouve rue de l'Hôtel de Ville, 1 – 5530 YVOIR,

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « réclamation dossier PU-2024-026 ».

A Yvoir, le 05 avril 2024

La Directrice générale,
Joëlle LECOCQ



Le Bourgmestre
Patrick EVRARD